



AVIS D'IMPÔT 2019

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
TRES. MONEIN
28 RUE DU COMMERCE BP 16
64360 MONEIN



1538-006447-0001



M BOUYE ALAIN
MAISON SENTOURE
RTE DE CUQUERON
64360 MONEIN

1538-006447-2-2-00-012894

Vos références

Numéro fiscal (C) : 19 04 355 702 249
Référence de l'avis : 19 64 4258283 36
Numéro de contrat de prélèvement : M3 64 0113421 48
RUM* FR46ZZZ005002M364011342148
Numéro de propriétaire : 393 B00853T
Débiteur(s) légal(aux) :
PROP/INDIVIS 0351 MB3QPQ
M BOUYE ALAIN

PROP/INDIVIS MB4CJ2
MME DUVAL BERNADETTE MARIE

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 05/09/2019
Date de mise en recouvrement : 31/08/2019

* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 193,00 €

Détail du montant restant à prélever

Montant de vos taxes foncières 849,00 €

Acomptes mensuels versés 656,00 €

Compte à débiter :
FR76 1690 6000 1101 0123 8937 016
BOUYE ALAIN
CRCA MONEIN

Prochaines échéances 2019

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/10/2019

16 SEPTEMBRE 2019	82,00 €
15 OCTOBRE 2019	82,00 €
15 NOVEMBRE 2019	29,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2020 :

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2020 au titre des taxes foncières seront les suivants :

15 JANVIER 2020	84,00 €	15 JUIN 2020	84,00 €
17 FEVRIER 2020	84,00 €	15 JUILLET 2020	84,00 €
16 MARS 2020	84,00 €	17 AOÛT 2020	84,00 €
15 AVRIL 2020	84,00 €	15 SEPTEMBRE 2020	84,00 €
15 MAI 2020	84,00 €	15 OCTOBRE 2020	84,00 €

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel** : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone** :
 - Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service : 0 810 012 034* - courrier : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE CS 69533 34960 MONTPELLIER CEDEX 2
 - Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place** : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
 Pour obtenir des réponses plus détaillées :
- Sur le paiement de votre impôt :
 TRES. MONEIN
 28 RUE DU COMMERCE BP 16 64360 MONEIN
 Tél : 05 59 21 30 46
 - Sur le montant de votre impôt :
 SIP OLORON-SAINTE-MARIE SAID OLORON-EST 14 RUE ADOUE
 BOITE POSTALE 139 64404 OLORON STE MARIE CEDEX
 Tél : 05 59 88 66 37

* (Service 0,06 €/min + prix appel - depuis l'étranger, renseignez vous auprès de votre opérateur)

Département : 640 PYRENEES-ATLANTIQUES

Commune : 393 MONEIN

TF 2019		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2018	14,19%		%	0,508%	13,47%	0,215%	10,05 %	%	
Taux 2019	14,19%		%	0,508%	13,47 %	0,216 %	10,05 %	0,308 %	
Adresse		9082 RTE DE CUQUERON							
Base ①	2101			2101	2101	2101	2101	2101	
Cotisation	298			11	283	5	211	6	814
Cotisation lissée ②									
Adresse									
Base ①									
Cotisation									
Cotisation lissée ②									
Cotisations 2018	292			10	277	4	207	-	
Cotisations 2019	298			11	283	5	211	6	814
Variation	+2,05%		%	+10,00 %	+2,17 %	+25,00 %	+1,93 %	- %	
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2018		%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2019		%	%	%	%	%	%	%	
Bases terres non agricoles Bases terres agricoles									
Cotisations 2018									
Cotisations 2019									
Variation		%	%	%	%	%	%	%	
Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)					Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base État							Droit proportionnel :		
Base Collectivité							Droit fixe :		
						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			35
						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
						Montant de votre impôt :			849